

chimiques se sont appliqués dans ces derniers temps à perfectionner sa préparation. Les caractères de pureté du chloroforme, d'après Dumouthiers, sont les suivants :

- |  |   |
|--|---|
| 1. Odeur franche à l'évaporation.                    | 6. Ne précipite pas à froid une solution de nitrate d'argent (chlorures). |
| 2. Densité 1,50 à 15°.                               | 7. Ne verdit pas l'acide chromique.                                       |
| 3. Ébullition à 60°S.                                | 8. Ne colore pas l'acide sulfurique (matières organiques).                |
| 4. Réaction neutre.                                  | 9. La potasse à chaud ne le colore pas (aldéhydes).                       |
| 5. Limpidité parfaite après agitation avec de l'eau. |   |

Quelques-uns de ces caractères peuvent être facilement vérifiés, séance tenante, par le chirurgien.

## 2. ADMINISTRATION DU CHLOROFORME

Le chloroforme est administré de deux façons essentiellement différentes : soit par l'ancien procédé dit de la compresse, soit à l'aide d'appareils spéciaux dont le nombre va croissant de jour en jour.

**1. PROCÉDE DE LA COMPRESSE** — Le mode d'application de ce procédé est double.

Ou bien la compresse pliée en plusieurs épaisseurs, pourvue même extérieurement d'un taffetas gommé, est imperméable. De la sorte le chloroforme étant versé à la face interne de la compresse, l'opéré respire dans un milieu très chargé de vapeurs chloroformiques — l'air s'ajoutant à celles-ci en qualité variable suivant que la compresse est plus ou moins intimement appliquée sur le visage.

Ou bien la compresse, réduite à une simple épaisseur de flanelle ou de toile fine, est éminemment perméable. Le chloroforme versé à la face externe de la compresse ne pénètre dans les bronches que largement mélangé à l'air qui entraîne avec lui les vapeurs chloroformiques.

Le détail de la manœuvre ne varie pas sensiblement que l'on se serve de la compresse imperméable ou de la compresse perméable. Nous prendrons comme type la première manière qui est, peut-être à tort, la plus usitée.

**A.—COMPRESSE IMPERMEABLE.** — La compresse est en toile, carrée, de 8 à 10 cent. de côté, pliée en plusieurs doubles. C'est le grand mouchoir de toile ordinaire, tel qu'il revient du blanchissage.

Pour les opérations sur la face, la bouche et le cou, l'aide chargé de l'anesthésie doit se désinfecter les mains et se servir d'une compresse stérilisée.

Le chloroforme est contenu dans un flacon, de préférence gradué, permettant d'apprécier la quan-

tité de chloroforme employé. La fermeture doit être disposée de telle sorte que le liquide anesthésique soit débité par gouttes. Il existe des bouchons stillatoires spéciaux; mais on peut se contenter de faire une encoche à un bouchon de liège.

Le chloroforme sera versé au centre de la compresse ou mieux, au-dessous du centre, c'est-à-dire au niveau de la bouche du patient, et non au niveau du nez; le nez correspond, en effet, au centre de la compresse et serait fatalement brûlé par le liquide tombant en ce point.

L'anesthésiste est placé derrière la tête du malade ou sur le côté. Il applique la compresse, imbibée suivant les règles qui seront indiquées plus loin, sur le nez et la bouche du patient, de façon que le bord supérieur du linge repose sur le dos du nez, où il est maintenu par deux doigts d'une main en laissant les yeux à découvert; ces deux doigts pincement en même temps le nez pour supprimer la respiration nasale, au début de l'anesthésie. Le bord inférieur est maintenu par l'autre main, à une certaine distance du menton; de la sorte le malade ne respire d'abord qu'un chloroforme très mélangé d'air.

Au bout de 2 à 3 minutes, les muqueuses aériennes du patient étant habituées au contact des vapeurs chloroformiques, le bord inférieur est progressivement abaissé et fixé sous le menton. Les bords latéraux sont appliqués au contact des joues par les doigts de la main qui soutient le bord inférieur; un doigt soulève le menton. Ainsi placée, la compresse ne repose pas par toute son étendue sur la figure de l'opéré. La partie qui correspond à la bouche et aux orifices des narines reste un peu écartée; elle forme une sorte de cornet, de masque, dont le fond est seul mouillé par le chloroforme. On soustrait de cette façon la peau et le bord des lèvres au contact direct, irritant, de l'anesthésique.

Le chloroforme est donné par gouttes et sans jamais suspendre complètement son administration même si le sommeil est absolu.

On verse d'abord 3 à 4 gouttes de chloroforme sur la compresse, tenue, comme il a été dit, à une certaine distance de la face; puis on renouvelle la dose en l'augmentant (5 à 6 gouttes) toutes les demi-minutes environ. Le liquide est déposé sur la face externe de la compresse qui est aussitôt retournée, en même temps qu'elle est de plus en plus hermétiquement appliquée.

Lorsque l'anesthésie est obtenue, sans diminuer